



POUR LE DROIT DE VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS

POUR UN SERVICE PUBLIC

SNCF DE QUALITE !

Dijon, le 06 août 2025

Le vendredi 16 mai dernier, le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté a voté l'attribution du lot Bourgogne Ouest Nivernais à la nouvelle filiale SVBO (SNCF Voyageurs Bourgogne Ouest). Les futurs TER seront avec des liaisons directes : Paray - Dijon ; Paray - Chalon sur Saône / Nevers - Etang - Chalon / Cosne - Moulins.

La CGT dénonce une politique où la logique du profit prime sur l'intérêt général. Alors que SNCF Voyageurs était seule en lice après le retrait de Transdev-RATP, elle choisit malgré tout de créer une filiale pour y transférer les cheminots. Une décision injustifiée et dangereuse.

Cela fait peser des risques majeurs sur les droits sociaux, les statuts, les conditions de travail et les rémunérations et soulève de nombreuses incertitudes.

Contrairement à l'entreprise publique, un opérateur privé ou une filiale de la SNCF cherchent toujours une rentabilité financière la plus importante possible. L'ouverture à la concurrence du TER n'est pas anodine. Elle remet en cause l'avenir même du service public ferroviaire.

Derrière les slogans creux comme « plus de trains, mieux de trains » se cache une réalité brutale :

- Moins de cheminots,
- Plus de précarité,
- Une dégradation du service public,
- Des gares vides, des guichets fermés,
- Une casse sociale inacceptable.

Le scénario validé par l'Autorité Organisatrice prévoit de transformer la gare de Montchanin en simple point de passage sur la desserte Paray-le-Monial / Chalon-sur-Saône, supprimant 57 postes sur le bassin minier, déracinant nombre de cheminots de leur lieu de travail et en éclatant les collectifs de travail.

Dans ce contexte, la CGT exige des réponses immédiates et concrètes de la Direction de la SNCF et de l'Autorité Organisatrice :

- Des garanties formelles sur le maintien des droits collectifs et individuels des cheminots concernés.
- Une transparence totale sur les conditions de transfert vers la filiale SVBO.
- Des engagements clairs sur :
 - La qualité de service,
 - L'organisation du travail,
 - La gestion prévisionnelle des emplois,
 - Le Lieu Principal d'Affectation (LPA)
 - La conservation des guichets et la présence humaine dans l'ensemble des gares.

Les Cheminots ne doivent pas être les victimes de la logique comptable. Les pouvoirs publics, à commencer par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, portent une lourde responsabilité dans cette dérive. Leur vision purement comptable sacrifiera inévitablement l'emploi et les conditions de travail des cheminots et détériorera le service public dû aux usagers.

Le service public ferroviaire est un bien commun. Il ne peut être réduit à une simple question de rentabilité. Il est essentiel pour l'égalité de traitement, l'aménagement du territoire, l'accès à la mobilité ainsi qu'à l'emploi local.

La CGT aux côtés des autres organisations syndicales sur le périmètre de la BU TER BFC vont déposer une DCI unitaire dès le 11 août 2025 sur ces revendications. En l'absence de réponse positive de la direction, un préavis de grève sera déposé à partir du 29 août à 19h.

La mobilisation devra donc être à la hauteur des enjeux !

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des cheminots, les usagers ainsi que les défenseurs du service public ferroviaire au rassemblement prévu devant le Conseil Régional à Dijon le

05 septembre prochain à 10h30